

Communiqué

Lausanne, première ville de Suisse à rejoindre le réseau mondial UNESCO des villes apprenantes

La candidature de « Lausanne, ville apprenante », portée conjointement par la Ville de Lausanne et l'Université de Lausanne, a été retenue par l'UNESCO. Elle rejoint le Réseau mondial des villes apprenantes et accède à une plateforme internationale permettant l'échange d'expériences et de bonnes pratiques dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie.

Les villes apprenantes permettent aux individus de tous âges et de tous milieux de bénéficier d'une éducation inclusive de qualité ainsi que d'opportunités d'apprentissage, formel et informel, tout au long de la vie. Ce faisant, ces villes favorisent l'autonomisation individuelle et la cohésion sociale, le développement économique et la prospérité culturelle ainsi que l'innovation et le développement durable.

La reconnaissance de « Lausanne, ville apprenante », tout en valorisant et facilitant les actions d'apprentissage de la Ville, participera à l'atteinte de plusieurs buts fixés dans le programme de législature 2021-2026, notamment dans les axes suivants:

- l'engagement de la Ville de Lausanne comme employeur attentif au développement de son personnel;
- la facilitation de la transition école-métier et le soutien à la formation professionnelle;
- la participation des enfants et des jeunes à la vie de la cité;
- l'intégration des préaux scolaires entre espace de formation et lieu de vie des quartiers;
- le soutien aux mesures permettant un accès facilité au marché de l'emploi;
- l'encouragement au transfert de compétences entre les seniors et les autres générations.

L'essentiel de la mise en œuvre de « Lausanne, ville apprenante » consistera donc à implémenter et promouvoir le paradigme d'apprentissage tout au long de la vie à Lausanne, en partenariat avec l'Université de Lausanne et en associant des acteurs des milieux associatifs, économiques et culturels. Ce processus d'appropriation se déroulera en plusieurs étapes, encadré par un « Comité de développement de la Ville apprenante » (selon la terminologie de l'UNESCO) composé du Secrétariat général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers et de l'Université de Lausanne.

Conformément aux objectifs définis dans le cadre de son plan d'intention, l'UNIL souhaite engager ses compétences dans le domaine du lifelong learning au service d'une formation tout au long de la vie accessible à toutes et à tous. L'UNIL contribuera au pilotage du projet, apportera ses connaissances scientifiques et participera aux actions développées dans le cadre du projet.

Le réseau mondial UNESCO des villes apprenantes compte plus de 200 membres répartis sur les cinq continents.

La Municipalité de Lausanne

L'Université de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

Ville de Lausanne

- **David Payot, conseiller municipal, Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, tél. +41 78 647 12 86**
- **Damien Wirths, adjoint administratif en charge de la coordination des quartiers, tél. +41 21 315 68 06**

Université de Lausanne

- **Jérôme Rossier, vice-recteur, tél. +41 21 692 20 41**
- **Pascal Paschoud, directeur exécutif, formation continue UNIL-EPFL, tél. +41 79 531 28 60**

Lausanne, le 6 septembre 2022